



GUIDE DU CHŒUR

TOUR D'HORIZON

Le Chœur des enfants de Montréal présente un répertoire varié et plein d'entrain, allant de la Renaissance à la musique contemporaine. Leur travail porte surtout sur la musique classique, mais il s'attarde aussi à la musique folklorique, au gospel et à la musique populaire. Le Chœur rend hommage au travail des compositeurs canadiens et à la richesse musicale du Québec.

La diversité de la musique est à l'image du visage multiculturel de Montréal et du Canada. À la différence d'autres chorales de jeunes à Montréal, son répertoire comprend des opéras pour enfants, des comédies musicales commandées et des cantates. Les enfants apprennent à chanter en plusieurs langues. Au fil des années, ils ont chanté en français, anglais, gallois, gaélique, allemand, latin, serbe, maori, japonais, hébreu et espagnol.

Le CEM a été créé en 2001 par un groupe de parents dont les enfants avaient chanté avec Iwan Edwards dans le F.A.C.E. Treble Choir et qui voulaient offrir à tous les enfants de Montréal la possibilité de profiter de cette éducation musicale remarquable. Les choristes proviennent d'une vingtaine d'écoles primaires et secondaires et de diverses origines culturelles et économiques. C'est le désir de chanter qui les unit.

LES RÉPÉTITIONS

Les répétitions ont lieu au Centre communautaire NDG (angle Décarie et Côte St-Antoine, entrée au 3757 rue Prud'homme, au rez-de-chaussée), de septembre à juin comme suit:

- Chœur de formation : jeudi de 16h15 à 17h15
- Chœur junior : mercredi de 16h15 à 17h30
- Chœur senior : mercredi de 17h45 à 20h (+ jour de fin de semaine de temps en temps)
- Chœur de chambre : jeudi de 17h45 à 19h15 (+ jour de fin de semaine de temps en temps)

Des répétitions supplémentaires peuvent être organisées dans les semaines juste avant un concert.

Veillez noter que les parents ne peuvent rester dans la salle pendant la répétition (à l'exception des parents chaperons). De plus, les enfants des chœurs de formation et junior doivent être récupérés dans la salle (pas dehors). Veuillez être à l'heure. Nous tiendrons des répétitions ouvertes pour les parents deux fois par an.

POURQUOI LES RÉPÉTITIONS SONT OBLIGATOIRES?

La participation est obligatoire pour que le Chœur puisse progresser. Si les enfants ne viennent pas de façon régulière, tout le monde en souffre. Les enfants qui participent de façon régulière vont s'ennuyer si l'on doit beaucoup répéter les chants pour les enfants qui ont manqué des répétitions. Et les enfants qui manquent les répétitions doivent toujours rattraper les autres et n'arrivent pas à maîtriser la musique.

Si un enfant ne peut pas participer de façon régulière, il se peut qu'il ne puisse pas rester dans le Chœur. Il se peut aussi qu'on lui demande d'auditionner de nouveau afin de participer au prochain concert.

Si votre enfant doit manquer une répétition, il faut absolument prévenir le manager par téléphone 450-458-7129 ou par courriel a.cooper@sympatico.ca. De plus, il faut que le choriste explique son absence aux directeurs.

APPRENDRE SA MUSIQUE

Votre choriste, surtout s'il est nouveau, aura peut-être besoin d'aide pour apprendre sa musique. Les choristes n'ont jamais leurs partitions sur scène, et personne n'aime avoir l'air perdu devant le public. Même si votre choriste vous assure qu'il ou elle connaît la musique, vous devriez le vérifier. Il y a des enfants qui se découragent car c'est difficile si l'on n'a jamais eu besoin de mémoriser la musique (et les paroles dans différentes langues). Les familles avec plus d'expérience auront peut-être des suggestions pour vous. Parfois les choristes se réunissent en dehors de la répétition pour chanter ensemble. N'hésitez pas à demander des conseils aux autres parents ou aux membres du Comité exécutif.

LES FRAIS

Les frais annuels aident à payer:

- une fin de semaine musicale obligatoire (pour le Chœur senior) dans un camp musical chaque automne
- les droits de performance et la location ou achat de toutes les partitions
- la location de la salle de répétition et des lieux de concerts
- les salaires du directeur, du directeur adjoint, de l'administrateur à temps partiel et des musiciens (quand nécessaire)

Le paiement doit être inclus le jour de l'inscription (voir la fiche d'inscription pour plus de détails).

POURQUOI JE DOIS VENDRE DES BILLETS POUR LES CONCERTS DU CEM?

La cotisation du Chœur ne couvre qu'environ 20% des coûts d'opération du Chœur, comprenant les salaires du directeur et de l'administrateur à temps partiel, le coût de la fin de semaine musicale, les frais de location du Centre communautaire NDG et des lieux de concerts, les partitions, les musiciens, l'impression des programmes et des billets, etc.

Les autres coûts d'opérations sont couverts par les subventions, les dons et les ventes de billets. Nous recevons aussi des cachets quand nous chantons avec d'autres organisations, et nous générons des recettes par des publicités dans nos programmes et la vente de nos CDs.

Le CEM est invité à participer à d'autres concerts cette année et recevra un cachet pour ces performances. Le Chœur présente sa propre saison de trois concerts et doit générer des revenus pour couvrir le coût de ceux-là.

Quelques semaines avant le concert, vous recevrez des billets adultes, étudiants et âge d'or à vendre pour chacun de ces trois concerts. Si vous ne pouvez vendre tous vos billets, vous pourriez peut-être faire un don au chœur.

VENTE DE PUBLICITÉS DANS LES PROGRAMMES DE CONCERT

Une autre source de revenu est la vente de publicité dans les programmes de nos trois concerts.

Les entreprises peuvent acheter des publicités d'une page, d'une demi page, d'un quart de page ou carte d'affaires.

- Pleine page (7,75 po x 4,75 po)
- Demi page (3,875 po x 4,75 po)
- Quart de page (3,875 po x 2,375 po)
- Carte d'affaires (1,9375 po x 2,375 po)

Ceci est une bonne source de revenu pour le chœur et c'est une façon pour les entreprises locales de soutenir la communauté.

La date limite pour finaliser ces ventes et envoyer les graphiques est 2 semaines avant le concert.

TENUE DE CONCERT / COSTUMES

Afin de démontrer le professionnalisme du Chœur, il y a un code de tenue vestimentaire pour les concerts. Les parents ont la responsabilité de fournir cette tenue. S'il vous manque quelque chose, veuillez contacter le parent responsable.

Nous avons des jupes, chemises et pantalons supplémentaires.

- Chemisier blanc boutonné, à manches longues
- Pantalons noirs (garçons) ou jupe noire jusqu'aux chevilles (filles) – sans volants, boutons, plis et pas de tissu qui brille!
- Bas ou chaussettes noirs
- Chaussures de ville noires - talons bas
- Pas de babioles brillantes dans les cheveux; pas de grandes boucles d'oreilles

Si les enfants présentent une œuvre théâtrale, le Chœur fournira les costumes. Ceci est pris en charge par des parents bénévoles.

PROTOCOLE DE SPECTACLE

Le protocole de spectacle s'applique avant, pendant et après chaque représentation, car aux yeux du public, les artistes demeurent « en vedette » même lorsque le spectacle est officiellement terminé!

Avant le concert:

- Arriver ponctuellement au lieu de concert désigné. S'organiser et s'habiller RAPIDEMENT et SANS BRUIT.
- Ranger vos effets personnels de manière ordonnée, à un seul endroit.

Pendant le concert:

- Savoir quand il faut se lever, s'asseoir, s'incliner et applaudir pendant les concerts. Se tenir droit en tout temps.
- Éviter de PARLER ou CHUCHOTER avec les autres choristes pendant le concert ou lorsque le chœur assume le rôle de « spectateur » et s'assoit avec le public ou à un autre endroit sur scène.

Après le concert:

- Demeurer en tenue de concert à tout moment. Ceci veut dire que les chemises doivent demeurer à l'intérieur des jupes/pantalons après le concert, quand on est sur les lieux du spectacle ou à l'extérieur des vestiaires.
- Nettoyer les vestiaires en prenant soin de jeter tout papier, emballage, verres ou nourriture dans la poubelle et de replacer tout meuble ou autre chose qui aurait été déplacé dans les vestiaires. Ces gestes attentifs valorisent l'image du Chœur, ce qui accroît les chances d'être invité pour de futures performances.

RESPONSABILITÉS DES PARENTS

- S'assurer que votre enfant participe régulièrement aux répétitions et arrive à l'heure.
- S'assurer que votre enfant apprend sa musique chaque semaine.
- S'assurer que la tenue de concert est convenable.
- Vendre les billets et faire la promotion des concerts.
- Participer comme bénévole dans au moins une activité: encadrer les enfants à un événement, aider avec les activités de levée de fonds, etc.

RÉUNIONS D'ORIENTATION ET RÉUNION DES PARENTS

Une réunion d'orientation pour les nouveaux parents aura lieu vers la fin septembre. Une réunion générale des parents sera tenue en novembre. Voir l'horaire et vérifiez vos courriels. Nous chercherons des bénévoles à ces rencontres.

À LA RECHERCHE DE PARENTS BÉNÉVOLES

Seulement le directeur artistique, le directeur adjoint et l'administrateur à temps partiel sont payés pour leurs services. Les parents bénévoles s'occupent de beaucoup de choses, y compris le Comité exécutif.

Le Chœur a toujours besoin d'aide dans les domaines suivants:

- Vente de billets
- Levée de fonds – dons privés et corporatifs
- Auditions – fournir/recueillir des informations aux/de choristes
- Costumes/Tenue de concert
- Surveillance des répétitions
- Nous voulons avoir un parent qui reste à la fin des répétitions, jusqu'à ce que tous les enfants soient partis. Ces parents ne doivent pas être présents pendant les répétitions, simplement rester un peu à la fin (2-3 bénévoles seraient bien).
- Surveillants
 - Répétitions avant le concert (1-2 personnes)
 - En arrière scène pendant les concerts (2-3 personnes)
 - Fin de semaine musicale d'automne (3 parents)
- Recrutement de nouveaux choristes
- Ventes d'annonces dans les programmes
- Relecture de textes, prendre des photos

Si vous êtes intéressés à aider avec quelque chose, parlez-en au parent responsable des répétitions ou contactez un membre du Comité exécutif: